# L'attentat contre le roi d'Espagne

## La recherche des bombes

Comme nous l'avons annoncé hier, en dernières nouvelles, M. Leydet a passé son après-midi à la recherche des bombes cachées dans les bois de Vireflay. Sans hésitation, l'anarchiste espagnol Vallina, qui accompagnait le juge d'instruction, l'a conduit à la cachette, qui se trouve à 500 mètres du village de Velizy. Mais... la cachette était vide.

Vallina s'écria, après avoir fouillé la terre:

— Il n'y a plus rien, c'est la police qui les a prises !.. A moins que les « camarades » ne soient venus les chercher!

La preuve que le compagnon ne mystifiait pas la justice réside dans le fait qu'on a trouvé à l'endroit où il a creusé et qui paraissait bien avoir été remué depuis peu, des journaux anarchistes, portant des taches de rouille et ayant contenu assurément des objets sphériques.

Vallina a émis l'opinion que les deux bombes manquant là étaient celles qui avaient été jetées rue de Rohan. Il ne s'est pas souvenu de l'endroit où avaient été cachées les

*Reproduction, d'après une photographie, de la bombe trouvée rue des Pyramides.*

trois bombes et que Ferras lui-même avait ensevelies hors de sa présence.

Vallina a prouvé, par le témoignage d'un épicier de Velizy qui l'a reconnu, qu'il était bien venu dans cette localité, il y a quinze jours, accompagné de Ferras.

L'épicier a redonné un signalement de ce dernier, correspondant à celui que la justice possédait déjà. Le voici tel qu'il a été envoyé à tous les services :

Taille, 1m,75, porte toute sa barbe, très brune, étendue et cadulée, cheveux noirs coupés à l'anglaise, dents blanches; yeux noirs, cils très longs, sourcils noirs, moyens, nez rectiligne, porte une trace de brûlure circulaire sur la main gauche, moustaches très longues, légèrement pendantes et relevées en pointes. Il était vêtu, au moment de l'attentat, d'un complet jaquette noir, et coiffé d'un chapeau melon noir.

Une fois toutes les formalités accomplies par les magistrats du parquet de Versailles, mandés par M. Leydet, et les procès-verbaux signés, la troupe a repris le chemin de Paris et est rentré à 8 heures au Palais de Justice.

Vallina, qui s'est montré peu loquace pendant le voyage, est très calme. Il porte un chapeau mou, le manteau jeté sur l'épaule droite à la mode espagnole. Ses yeux errent dans le vague. Rien de ce qui se passe autour de lui ne semble l'intéresser.

A M. Leydet qui lui a posé quelques questions, il a répondu :

— Ce n'est pas un roi que je hais, c'est la royauté et les évêques que j'en veux.

Vallina était venu, à différentes reprises, à Paris, où il étudiait la médecine.

## Les engins

Si on n'a pas pu retrouver les bombes perdues, du moins on sait maintenant comment ces engins étaient composés. M. Girard, directeur du laboratoire municipal, a procédé à l'examen de la bombe ramassée intacte. On sait qu'elle est identique à celle qui a éclaté et sans doute aux autres.

*Coupe de la bombe*

L'engin mesure 0m,15 de haut et 0m,10 dans sa partie la plus large.

Les deux bombes, nous l'avons dit, étaient des pommes de pin en fonte, de forme conique, par conséquent arrondies en haut et aplaties en bas.

Elles contenaient un tube en verre recermant de 125 à 150 grammes de fulminate de mercure et de l'acide picrique. L'extrémité de ce tube était fermée par un tampon d'ouate, et le tout était bouché par un écrou assez lourd, de façon qu'une fois l'engin lancé en l'air, il retombât nécessairement sur l'écrou. La bombe, ainsi équilibrée, fait explosion par suite du choc sur un corps dur et non pas par ignition.

Autour du tube en verre se trouvaient de la limaille de fer, des clous, des douilles de cartouches, etc., mélangés avec une poudre jennâtre qui doit être du picrate de potassium.

Quoi qu'il en soit, ces deux engins étaient des plus dangereux, même à manier, et leur explosion devait provoquer de terribles effets.

D'après les nouveaux témoignages recueillis par M. Leydet, on sait maintenant que c'est la première bombe lancée par Ferras qui a éclaté. Ferras a jeté l'autre au moment de prendre la fuite. Ce second engin ayant heurté un corps dur, est tombé à terre sans détoner. C'est miracle qu'il n'ait pas fait explosion.

## L'assassin

On est toujours sans nouvelles de l'auteur de l'attentat.

A son dernier domicile connu, 17, rue Maître-Albert, on ne sait ce qu'il est devenu depuis cette date du 26 mai, qui fut fatale à ses complices.

« Il y avait huit mois, déclare le propriétaire de la maison meublée à un de nos confrères, que Ferras logeait ici. C'était un garçon fort aimable, très poli, mais peu loquace. Il parlait d'ailleurs difficilement le français et n'avait de relations suivies qu'avec ses compatriotes, notamment avec Coca, qui fut arrêté.

» Après avoir travaillé chez un tailleur, il se mit à vendre des bijoux faux. Constamment filé par la police, il faisait courir les agents chargés de le surveiller, car il partait en bicyclette chaque matin, vers 7 heures, se rendait en banlieue, et ne rentrait ici qu'à la nuit. Très sobre, d'ailleurs, vivant de peu et d'oignons, il paraissait être de mœurs irréprochables et méritait l'estime de ses voisins. »

C'est à la suite d'une réunion tenue à la Bourse du travail que Ferras semble avoir disparu. Il parvint à dépister les agents de la Sûreté qui le filaient depuis quelque temps.

## Autres arrestations

D'autres arrestations furent opérées, jeudi soir, après le passage du roi sur le pont Alexandre. Des individus, parmi lesquels l'anarchiste Libertad, s'étaient mis à siffler violemment le cortège. Rossés de coups par la foule, ils furent appréhendés par la police, qui les trouva porteurs de brochures anarchistes et de sifflets à roulette. Ce sont les nommés Revion, Debiasse, Dutilleul et Rouland.

Seul de la bande, Libertad n'a pas été inquiété.

## Charles Malato

Au cours de son interrogatoire par M. Leydet, Malato, l'écrivain dont nous avons annoncé l'arrestation, n'a fait aucune difficulté pour reconnaître que les bombes avaient été déposées chez lui.

C'est exact, a-t-il dit; des compagnons espagnols venus tout récemment en France avaient trouvé plus commode de se faire livrer le colis à mon adresse. J'ai ouvert les deux colis. Ils renfermaient des pommes de pin en fonte, non chargées.

Je pourrais prétendre que j'ignorais que ces ornements de grilles aient été destinés à être transformés en bombes. Je ne le ferai pas. Je reconnais que, tout de suite, j'ai vu qu'il s'agissait d'engins. Mais sur ce que j'ai fait alors, et sur mes relations avec les camarades espagnols, vous me permettrez de réserver mes réponses jusqu'au jour où je serai assisté d'un avocat.

Malato a fait choix de Me Albert Willm pour défenseur.

Le complot paraît avoir été ourdi à Barcelone, bien que le gouverneur de cette ville le nie.

La police espagnole vient de faire des arrestations, dont une à Port-Bou, qui lui ont livré peut-être certaines des complices. Les boules creuses, en forme de pommes de pin, ont été expédiées, de Barcelone à Cerbère et de Cerbère à un nommé Caussanel, à Paris. Celui-ci est un cordonnier dont la femme est femme de ménage chez Malato. Canesanel n'avait pas d'autre mission que de remettre les colis à Malato, qui a dû en faire la distribution aux conjurés anarchistes.

Charles Malato est une vieille connaissance, et pour le public, et pour la police, et pour l'anarchie. Il a été mêlé depuis une quinzaine d'années à tous les mouvements révolutionnaires de ce pays. C'est un écrivain qui n'est pas sans talent. Sa tenue distinguée tranche sur le laisser-aller ordinaire de ses compagnons. Fils d'une Française et d'un Italien compromis dans le Commune, les lois de 1883 sur la répression des anarchistes l'obligèrent à l'exil. Rentré en France, l'*Aurore* fut le dernier grand quotidien auquel il collabora. Depuis quelque temps, il n'écrivait plus guère que dans les feuilles anarchistes, le *Libertaire*, l'*Anarchie*, les *Temps-Nouveaux*.

Il prenait souvent la parole dans les réunions révolutionnaires; la veille de son arrestation, en compagnie de M. Victor Charbonnel, il soutenait les théories de M. Hervé, dont il est l'un des collaborateurs à l'*Avant-Garde*.

Il était à la Bourse du travail le jour où fut tenue la réunion contre le voyage du roi d'Espagne. Il y prit la parole avec sa violence accoutumée et fut l'un des promoteurs de l'ordre du jour qui promettait « au roi d'Espagne qu'il se souviendrait de sa visite ». Son discours n'était que la paraphrase d'un article destiné à l'*Espagne inquisitoriale*, article prêchant ouvertement l'assassinat du roi, et dont le manuscrit, écrit de sa main, a été retrouvé chez l'un des conjurés plusieurs jours avant son arrestation.

A cette même réunion de la Bourse du travail assistait un Espagnol que Malato connaissait bien, puisqu'il était le détenteur de deux des bombes, ou moins, que lui, Malato, avait reçues vides de Barcelone; c'était Alejandro Ferras, un des conjurés filés par la police, qu'il allait, ce soir-là, dépister, grâce à sa bicyclette.

## L'Anglais Harwey

Un troisième inculpé a été interrogé. C'est l'anarchiste Herwey, de nationalité anglaise. C'est presque un vieillard aux cheveux blancs. Il a voulu exposer aux magistrats le philosophie de l'anarchie.

M. Leydet s'est borné à lui faire connaître l'inculpation qui pèse sur lui et à l'envoyer rejoindre à la prison de la Santé Malato et Vallina, avec lesquels il était lié.

## A la Bourse du travail

Nous parlions hier d'une réunion à la Bourse du travail qui a une place dans l'histoire. Ajoutons que la confédération générale du travail qui avait fait placer mercredi à l'une des fenêtres de ce repaire de coquins et de paresseux le drapeau rouge, a fait afficher hier soir un manifeste d'où nous extrayons les passages suivants :

Il n'a pas suffi à nos gouvernants, dont le républicanisme s'honore, à plier l'échine devant les monarques, de nous faire payer les frais de la réception qu'ils offrent à l'Alphonsard d'Espagne.

Outre que ce voyage de la porte-couronne a pour enjeu la mise en coupe réglée — ou la conquête — du Maroc, il est aussi l'occasion, l'approbation donnée par la France officielle aux crimes perpétrés par la monarchie espagnole...

Entre autres victimes de l'arbitraire républicain se trouvent le camarade Bergia, arrêté à son domicile, et le camarade Garnery, conseiller prud'homme, secrétaire de la Fédération de la bijouterie, arrêté sur le passage de la mascarade.

La seule contrainte qui pourra refréner la barbarie des dirigeants est la crainte des colères populaires.

Ce manifeste était déjà publié le 30 mai, mais on peut voir que depuis l'attentat l'audace des compagnons est allée en augmentant.

## L'attentat en Espagne

L'émotion causée en Espagne n'est pas encore calmée.

Jeudi matin, la reine a assisté à une messe d'actions de grâces dans la chapelle de la Vierge de la Paloma, objet d'une grande vénération populaire. En sortant de la chapelle, la reine a été acclamée et suivie par une foule nombreuse.

Vendredi, à 10 heures du matin, un *Te Deum* a été chanté à la chapelle du palais. La famille royale, les ministres, le corps diplomatique, les grands dignitaires, les membres du Parlement et les principales autorités de la capitale assistaient à la cérémonie.

## Les condoléances

M. Ronvier, président du Conseil, a reçu la dépêche suivante de M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères d'Italie :

Les Commissions de la Conférence agricole, se trouvant aujourd'hui réunies, m'ont chargé, en ma qualité de président de la Conférence, d'exprimer les sentiments de la plus profonde horreur pour l'attentat de la nuit dernière, ainsi que de la plus vive satisfaction de ce que les précieuses existences du président de la République et de Sa Majesté le roi Alphonse ont été heureusement épargnées.

Signé : TITTONI.

M. Rouvier a répondu par la dépêche suivante :

*A M. Tittoni,*
*ministre des Affaires étrangères. — Rome*

Très touché des sentiments exprimés par votre télégramme, je prie Votre Excellence d'agréer et de faire agréer aux membres de la Conférence agricole les remerciements du gouvernement de la République, profondément ému de manifestations qui ne peuvent que resserrer encore les liens des nations sœurs.

Signé : ROUVIER.

D'autre part, dans toutes les capitales d'Europe les représentants diplomatiques de l'Espagne ont reçu des gouvernements, des manifestations de sympathie et des compliments de condoléances.

Le Parlement belge a voté une adresse aux deux gouvernements français et espagnol.

L'empereur François-Joseph a adressé une dépêche de félicitations à M. Loubet.

## Visite à l'Hôtel-Dieu

Sur l'ordre d'Alphonse XIII, le duc de Santo-Mauro a visité hier les blessés de l'attentat en son nom de Sa Majesté, qui espère trouver le temps de se rendre elle-même, aujourd'hui, à l'Hôtel-Dieu.

## Faux engins

Au coin de l'avenue de l'Opéra et de la place du Théâtre-Français, on a trouvé trois engins posés à terre. Ils ont été emportés au laboratoire. On a constaté une mystification.

## Arrestations

M. Fouquet, chef de la brigade chargée de la surveillance des anarchistes, a arrêté hier soir, dans un bar de la rue Montmartre, deux « compagnons » signalés comme dangereux. Ces individus ont été directement conduits au Dépôt.

Il y avait déjà quelque temps que la police les recherchait. Deux inspecteurs les aperçurent à minuit dans un bar. M. Fouquet, aussitôt averti, vint, avec quatre inspecteurs, les arrêter.

D'autre part, une quinzaine d'arrestations ont été opérées dans la soirée par M. Egarteler, commissaire de police du quartier du Palais-Royal.

Un individu, qui fuyait rue des Petits-Champs, dans l'instant où les agents découvraient les deux faux engins, dont nous parlons plus haut, a été arrêté en face la porte de la Bibliothèque nationale.

Toutes ces arrestations semblent devoir être maintenues jusqu'à complet éclaircissement de tous les faits de la soirée.

# ATTENTATS ET BOMBES A L'ÉTRANGER

Une dépêche de Barcelone annonce qu'une bombe a éclaté au palais du gouverneur militaire à 5 heures de l'après-midi.

Les dégâts sont considérables.

Dix arrestations ont été opérées, dont celles de deux Italiens.

—o—

A Bari, un jeune anarchiste, âgé de 17 ans, a essayé d'assassiner le chanoine Gallo pendant la procession. La foule indignée voulait lyncher l'assassin. On dément les bruits relatifs à un attentat contre Victor-Emmanuel.

—o—

A Berlin, la police politique a pratiqué des perquisitions chez plusieurs anarchistes, elle a fait incarcérer un certain nombre de Russes soupçonnés d'avoir écrit à l'ambassade de Russie, ainsi qu'aux autorités prussiennes, des lettres de menaces dans lesquelles ils déclaraient que le grand-duc Vladimir serait frappé mortellement s'il venait à Berlin.

D'autre part, les abords de l'ambassade de Russie, où loge le grand-duc Michel, venu à Berlin à la place du grand-duc Wladimir, sont particulièrement surveillés.

# A CHERBOURG

Une garden party en l'honneur des officiers de la division espagnole a été offerte dans les salons et les jardins de la préfecture maritime par le vice-amiral Besson.

200 invités ont pris part à cette fête.

Des toasts ont été échangés à l'union de l'Espagne et de la France.

La division navale anglaise qui doit accompagner en Angleterre le roi d'Espagne arrivera dimanche. Cette division comprend le yacht royal, quatre cuirassés et deux destroyers.

La voie ferrée de Paris à Cherbourg sera occupée dès dimanche soir, 7 heures, par des troupes qui passeront la nuit en faction.

La division navale espagnole, composée des yachts royaux *Giralda*, du *Cardinal-Cisneros* et de la *Princesse-des-Asturies*, a quitté Cherbourg samedi matin, à 9 heures, faisant route pour Portsmouth; les saluts d'usage ont été échangés dans la soirée d'hier.

L'amiral Enrique Fandalo avait exprimé au vice-amiral Besson, préfet maritime, toute sa reconnaissance et celle de ses officiers et marins pour le bienveillant accueil qui lui a été fait par la population cherbourgeoise.

# LA MUNICIPALITÉ DE MARSEILLE

Le conseil municipal de Marseille a procédé en séance publique à l'installation des 17 conseillers élus les 21 et 28 mai, et à l'élection de 3 adjoints.

Après avoir prononcé un discours, M. Chanot a proposé d'envoyer ces deux télégrammes :

A M. le président de la République, à Paris.

Le conseil municipal de Marseille me charge de vous transmettre ses respectueux hommages, l'expression de sa sympathie et celle de la joie qu'il a éprouvée de vous voir échapper à l'odieux attentat dirigé contre votre personne.

A Son Excellence, Monsieur l'ambassadeur d'Espagne, à Paris.

Le Conseil municipal de Marseille vous prie de transmettre à Sa Majesté le roi Alphonse XIII ses très respectueux hommages et l'expression de la joie qu'il a éprouvée en apprenant que l'odieux attentat dirigé contre la personne de Sa Majesté n'a eu aucune suite fâcheuse.

Le Conseil municipal de Marseille s'associe de tout cœur aux démonstrations de cordiale et franche amitié qui ont lieu à Paris en l'honneur de la nation espagnole et de son jeune souverain.

# DÉCORATIONS AUX OFFICIERS DE LA MARINE ESPAGNOLE

Le ministre de la Marine s'est rendu, hier soir, à la réception qui a eu lieu au Cercle militaire, et il a remis aux officiers de la marine espagnole, avant leur départ pour Cherbourg, les distinctions que leur a conférées le président de la République.

Ont été nommés :

MM. le commandant général F. Santalo y Baena de Tejada, grand-croix de l'Etoile d'Anjouan.

Le capitaine de vaisseau Ventura de Menderola y Alvarez, officier de la Légion d'honneur.

Le capitaine de vaisseau Alexandre Bouyim y Rubio, officier de la Légion d'honneur.

Le capitaine de frégate Joaquin Barri ère Perez, grand-officier de l'Etoile d'Anjouan.

Les lieutenants de vaisseau : Luis Castelévanis y Novella, José Diez y Escrabino, l'ingénieur de Vaisseau Carlo Rosado, chevaliers de la Légion d'honneur.

Les enseignes de vaisseau : Cortejo, José Fernando Anton, José Morgado Anton, Ramon Nuell s, officiers de l'Etoile Noire du Bénin.

# CONFÉRENCE SOCIALISTE

Le citoyen Jules Guesde, assisté du compagnon Cachin, ancien conseiller municipal de Bordeaux, a fait hier soir une conférence de mouvementée à Royan.

L'administration des Casinos, qui fermait ses portes avec horreur devant un orateur catholique, les a ouvertes toutes grandes devant l'apôtre de la révolution sociale.

Ce fut une cruelle désillusion pour les bigards de l'endroit qui, inquiets d'entendre professer des théories menaçantes pour le pécule qu'ils ont amassé, avaient envoyé des représentants dont la médiocrité fut navrante.

Le Dr Poché, en particulier, s'est fait huer vigoureusement en défendant le capital des actionnaires et obligataires des Casinos dont la fortune repose sur les congrégations jouées. On lui a crié : « Et les Congrégations ?! » Il est resté coi.

On en rire longtemps à Royan.


## MIEUX, MEILLEUR MARCHÉ

Les Etablissements Allez frères, 4, rue Saint-Martin, ne font pas payer à la clientèle la supériorité de leur fabrication : c'est ainsi qu'ils en sont imposés pour toutes les fournitures sérieuses de meubles et articles de jardin.

Le catalogue est envoyé franco sur demande.


# ON EXPULSE TOUJOURS

Mercredi soir 31 mai, un mandataire du sieur Castay, liquidateur des biens des Filles de la Croix, se présentait, accompagné d'un huissier et de plusieurs policiers, à Lambézellec, près Brest, à l'école du Pilier Rouge.

La Sœur supérieure lui refusa l'entrée, et manda Me Péner, avoué à Brest, son conseil.

Me Péner arrivé, le mandataire du liquidateur pénétre dans le couvent, procéda au récolement des objets qui s'y trouvent, puis invita les trois religieuses à sortir.

La Sœur supérieure déclara qu'elle sortait contrainte et forcée, mais qu'elle protestait de toutes ses forces contre son expulsion et celle de ses Sœurs. Les trois religieuses, accompagnées de Me Péner, se rendirent, alors, suivies d'un grand nombre d'habitants qui les acclamaient, et accompagnées des témoignages non équivoques du respect de tous les passants, dans une maison de la rue de Paris où elles ont reçu l'hospitalité.

# Le Congrès des retraites pour la vieillesse

Le Congrès, continuant ses travaux, a donné son adhésion au principe du projet de loi voté par la Chambre des députés et actuellement soumis au Sénat; il demande qu'on maintienne à ce projet diverses propositions caractéristiques, savoir : Que l'âge de la pension de vieillesse soit abaissé pour les mères de famille en proportion du nombre des enfants élevés par elles; que, jusqu'à ce que le total atteigne 360 francs, la pension des participants ne soit pas déduite de la pension d'assistance; que les représentants élus des Sociétés de secours mutuels soient expressément maintenus dans la composition des Comités chargés de veiller à l'application de la loi.

Après des discours de MM. Millerand, Deschanel, Mabilleau, Cheysson, l'assemblée, voulant satisfaire à la fois la mutualité et les partisans des retraites ouvrières obligatoires, a voté le vœu suivant :

Le Congrès, animé d'une double préoccupation, celle de ne pas faire échec à une législation d'assurance générale qui vise spécialement les imprévoyants et les déshérités de la vie sociale, et celle de maintenir aux œuvres de prévoyance libre, mieux que leur situation présente, une possibilité de progrès indéfini pour le bien-être, la paix et la dignité du pays :

Affirme que le meilleur système de prévoyance sociale, celui que les pouvoirs publics doivent, avant tout, favoriser et développer, est la mutualité, qui repose non seulement sur l'effort et la responsabilité personnels, mais sur un mode d'association fraternelle mettant en jeu la solidarité sociale tout entière ;

En conséquence, émet le vœu :

1° Qu'en aucun cas, la législation projetée ne porte aucune atteinte aux droits et prérogatives de la mutualité;

2° Que la mutualité soit admise dans la plus large mesure à participer aux services de l'assurance générale, que les assurés éventuels soient dans tous les cas mis en état d'entrer dans les Sociétés de secours mutuels.

# ÉCHOS PARLEMENTAIRES

## LE NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste a été réuni pour procéder au renouvellement trimestriel de son bureau. Ont été élus :

Président : M. Emile Moriot, député de l'Aisne.

Vice-présidents : MM. Léon Janet, député de Doubs; Albert Le Roy, député de l'Ardèche; Louis Blanc, sénateur de la Drôme; Bourcart, publiciste; Edouard Ignace, avocat à la Cour d'appel; Georges Bodereau, directeur de le *Dépêche de Rouen*.

Secrétaires : MM. Coulondre, député de Vaucluse; Abel Lefèvre, député de l'Eure; Torchut, député de la Charente-Inférieure; André Tessier, homme de lettres; Gustave Struss, publiciste; Gély, publiciste.

Que fait dans cette galère M. Coulondre qui fut élu député d'Avignon contre M. Pourquery de Boisserin avec l'appui sollicité de toutes les voix conservatrices et libérales et une minorité seulement de voix radicales?


Les *Comprimés de Vichy-Etat*, préparés avec les sels extraits des sources Célestins, Grande-Grille, Hôpital, permettent de préparer instantanément une excellente eau alcaline gazeuse, très agréable et très économique.

C'est le cas de dire : « Nul n'est prophète en son pays ! » On aurait pu croire qu'à l'Exposition de Liége, le fare et le lambic allaient être la consommation courante. Pas du tout, c'est le **Dubonnet** qui fait prime !

PYGMALION

Lundi 5 Juin

Toilettes d'Été


# ÉVANGILE

*du dimanche dans l'octave de l'Ascension*

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Lorsque le Consolateur, cet Esprit de vérité qui procède du Père, que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi; et vous en rendrez aussi témoignage, parce que vous êtes dès le commencement avec moi. Je vous en avertis pour vous prémunir contre les scandales. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps approche où celui qui vous fera mourir croira rendre service à Dieu; et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Or je vous ai dit ces choses, afin que, l'heure étant venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

(S. Jean, c. XV.)

# ÉCHOS RELIGIEUX

## A Châtel-Guyon-les-Bains

Le 1er juin, une procession en l'honneur de Notre-Dame d'Orcival, qu'on peut évaluer à 500 personnes, déroulait gracieusement son ruban dans la plaine, pour se rendre à la colline du Fajaset.

Cette cérémonie est l'accomplissement d'un vœu fait en 1631, alors que, pour la seconde fois la peste ravageait Saint-Août, village important tout à fait disparu. La procession de Notre-Dame d'Orcival n'a jamais cessé d'exister depuis 1632, et ce nous est une agréable constatation, au milieu du bouleversement actuel, de reconnaître que si tout passe, les villes et les hommes, la foi subsiste.

## Nos amis défunts

† A Moulins, Mme Vve Bard, 75 ans, grand'mère de notre collaborateur et ami M. Louis Bard. — M. Séverin-Edouard Lohse, 60 ans, à Paris. — M. Pierre Massabie, vicaire général de Cahors, 71 ans. — La Révérende Mère Marie de Sainte-Marine Verger, supérieure générale du Bon-Pasteur d'Angers, 82 ans, dont 59 de profession religieuse. — Le T. H. Fr. Clément, de Nantes, Frère Mineur Capucin, dans le monde M. Jean-Baptiste Guérin, mort ex-aumônier à Courin (Belgique), 74 ans, dont 16 de profession religieuse; il laisse un fils, Capucin comme lui, et une fille religieuse de Saint-Vincent de Paul. — Mme Vve Flament-Féron, 63 ans, à Saint-Inbergue (Pas-de-Calais). — Mlle Victoire Robert, 74 ans, à Blanzy-les-Fismes (Aisne). — A Rennes, M. Léonce Roumain de la Ballaye, un des vétérans de la presse catholique, 79 ans. — M. Antoine Ferré, père de M. le curé de Gennouille (Vienne), 82 ans. — M. l'archiprêtre Victor Paris, curé doyen de Nuits-Saint-Georges, 54 ans (Côte-d'Or). — A Soissons, M. Romain Darde. — M. Jean Carnage, 20 ans, au collège de Dôle. — M. V. Payment, ex-religieux R. P. Norbert, des Prémontrés, à Cabanelles (Caix-dos). — Mlle Charlotte Pierra, à Remiremont. — Sœur Sainte-Scholastique, religieuse Ursuline, 78 ans, à Tonnerre. — A Breitenbach (Haut-Rhin), Mgr Vincent Moischi, Abbé des Bénédictins de Beinwil-Marienstein. — M. l'abbé Barbier, 51 ans, à Rochefort-en-Terre (Morbihan). — A Sainte-Mère-Eglise (Manche), Mme Vve David, née Hasley, sœur de Mgr Hasley, qui monta jusqu'à l'archevêque de Cambrai. — A Bayonne, Mlle Yvonne d'Arcangues, 17 ans, fille du conseiller général des Basses-Pyrénées et présidente de l'*Action libérale populaire* de Bayonne.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!
(300 jours d'indulgence)

## Mariage

Le mariage de M. Roger Roux avec Mlle Germaine Poulle-Symian, sera célébré le mercredi 7 juin, dans la chapelle de Mgr l'évêque de Nice, villa Sainte-Agathe.

## Recommandation

Guérison d'un enfant, pour qu'il puisse faire cette année sa première communion.

# CHRONIQUE RELIGIEUSE

## LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 4 juin. DIMANCHE DANS L'OCTAVE. SAINT FRANÇOIS CARACCIOLO, *confesseur*. — Ia S. SAINT BONIFACE, *évêque et martyr*. — M. 6. SAINT NORBERT, *évêque et confesseur*. — M. 7. INVENTION DES CORPS DE SAINT DENIS ET SES COMPAGNONS, *martyrs*. — J. 8. L'OCTAVE DE L'ASCENSION. — V. 9. SAINT ANSELME, *évêque, confesseur et docteur*. — S. 10. VIGILE DE LA PENTECÔTE (abstinence et jeûne). — D. 11. LA PENTECÔTE.

*UN MOT DE BAUDELAIRE.* — Le public, a-t-il dit, est une horloge qui retarde. Ce n'est pas toujours vrai. L'accueil qu'il fait depuis vingt-cinq ans au Fer Bravais démontre qu'il a bien conscience des services rendus.


**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac *et de la vessie*, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT 6, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco par courrier, et envoie les indications demandées.

DENTIFRICES des RR. PP. BÉNÉDICTINS de SOULAC
A. Sacon, Bordeaux.
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
Exp. Univ. Paris 1900


# BOURSE DE PARIS

(Clôture du 3 juin)

| | Précédente clôture | Dernière cotat. |
|---|---|---|
| FONDS D'ETAT FRANÇAIS | | |
| 3 % comptant | 99 70 | 99 60 |
| 3 % terme | 99 75 | 99 65 |
| 3 % amort. comptant | 99 60 | 99 60 |
| 3 % amort. terme | ..... | ..... |
| EMPRUNTS DE VILLES | | |
| Paris 1855 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — 1865 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — 1871 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — quarts | [illegible] | [illegible] |
| — 1892 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — 1892 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — 1892 3 1/2 % | [illegible] | [illegible] |
| — quarts | [illegible] | [illegible] |
| — 1894 3 1/2 % | [illegible] | [illegible] |
| — quarts | [illegible] | [illegible] |
| — 1899 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — quarts | [illegible] | [illegible] |
| — 1900 3 % (Métrop.) | [illegible] | [illegible] |
| — quarts | [illegible] | [illegible] |
| — 1903 3 1/2 % (Métrop.) | [illegible] | [illegible] |
| — quarts | [illegible] | [illegible] |
| — 1905 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — quarts | [illegible] | [illegible] |
| EMPRUNTS DES COLONIES | | |
| Tunisien 5 % | [illegible] | [illegible] |
| Tonkin 3 1/2 % | [illegible] | [illegible] |
| Madagascar 3 1/2 % | [illegible] | [illegible] |
| Indo-Chine 3 1/2 % | [illegible] | [illegible] |
| VALEURS FRANÇAISES | | |
| Banque de France | [illegible] | [illegible] |
| — de Paris | [illegible] | [illegible] |
| — Transatlantique | [illegible] | [illegible] |
| Compagnie Algérienne | [illegible] | [illegible] |
| Comptoir National | [illegible] | [illegible] |
| Crédit Foncier d'Algérie | [illegible] | [illegible] |
| Crédit Foncier | [illegible] | [illegible] |
| Communales 1879 2,50 | [illegible] | [illegible] |
| — 1879 | [illegible] | [illegible] |
| Foncières 3 % 1879 | [illegible] | [illegible] |
| Communales 3 % 1880 | [illegible] | [illegible] |
| Foncières 3 % 1879 | [illegible] | [illegible] |
| — 1880 | [illegible] | [illegible] |
| — 1884 | [illegible] | [illegible] |
| Communales 3 % 1884 | [illegible] | [illegible] |
| — 1885 | [illegible] | [illegible] |
| Foncières 4 % 1885 | [illegible] | [illegible] |
| Comm. 3,60 1886 libéré | [illegible] | [illegible] |
| Foncières 3 % 1903 | [illegible] | [illegible] |
| Bons de 100 fr. 1887 | [illegible] | [illegible] |
| Bons de 100 fr. 1888 | [illegible] | [illegible] |
| Banque hyp. de France | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS FRANÇAISES | Précédente clôture | Dernière cotat. |
|---|---|---|
| Banque hyp. de France 1885 | [illegible] | [illegible] |
| Crédit industriel | [illegible] | [illegible] |
| Crédit marseillais | [illegible] | [illegible] |
| Crédit Lyonnais | [illegible] | [illegible] |
| Crédit mobilier | [illegible] | [illegible] |
| Soc. Foncier lyonnais | [illegible] | [illegible] |
| Société Générale | [illegible] | [illegible] |
| Banque internationale | [illegible] | [illegible] |
| Bazar de l'Union parisienne | [illegible] | [illegible] |
| Bazar Français | [illegible] | [illegible] |
| Immobilier oblig. 400 | [illegible] | [illegible] |
| — oblig. 4 % | [illegible] | [illegible] |
| Mines à Gaston actions | [illegible] | [illegible] |
| — — obligations 3 % | [illegible] | [illegible] |
| Département actions | [illegible] | [illegible] |
| — oblig. 3 % nouv. | [illegible] | [illegible] |
| — — 3 % rouge | [illegible] | [illegible] |
| Ch. Bresson, oblig. 3 % | [illegible] | [illegible] |
| Est Algérien actions | [illegible] | [illegible] |
| — obligations | [illegible] | [illegible] |
| Est actions | [illegible] | [illegible] |
| — jouissance | [illegible] | [illegible] |
| — obligations 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — — 2 % | [illegible] | [illegible] |
| — Nouvelles | [illegible] | [illegible] |
| — — 2 % | [illegible] | [illegible] |
| Oblig. Grande-Ceinture | [illegible] | [illegible] |
| Lyon actions | [illegible] | [illegible] |
| — oblig. 5 % 1886 | [illegible] | [illegible] |
| — — 3 % 1903 | [illegible] | [illegible] |
| Nord actions | [illegible] | [illegible] |
| Orléans 5 % nouveau | [illegible] | [illegible] |
| — 3 % 1857 | [illegible] | [illegible] |
| Méditerranée 5 % | [illegible] | [illegible] |
| — 1892-94 | [illegible] | [illegible] |
| Paris-Orléans 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — nouvelle 3 % | [illegible] | [illegible] |
| P.-L.-M. 3 1/2 | [illegible] | [illegible] |
| Midi actions | [illegible] | [illegible] |
| — obligations 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — nouvelles | [illegible] | [illegible] |
| — 2 1/2 | [illegible] | [illegible] |
| Nord actions | [illegible] | [illegible] |
| — obligations 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — — nouvelles | [illegible] | [illegible] |
| — — 2 1/2 | [illegible] | [illegible] |
| Orléans actions | [illegible] | [illegible] |
| — action jouissance | [illegible] | [illegible] |
| — obligations 3 % | [illegible] | [illegible] |
| — — nouvelles | [illegible] | [illegible] |
| Orléans 3 1/2 | [illegible] | [illegible] |
| — Grand Central | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Précédente clôture | Dernière cotat. |
|---|---|---|
| Dette ottomane | [illegible] | [illegible] |
| — obligations | [illegible] | [illegible] |
| — nouvelles | [illegible] | [illegible] |
| — 5 1/2 | [illegible] | [illegible] |
| Egypte 4 % | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier égyptien | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier ottoman | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier hongrois | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier russe | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier autrichien | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier portugais | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier suédois | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier suisse | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier anglais | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier mexicain | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier colombien | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier chilien | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier brésilien | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier uruguayen | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier argentin | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pérou | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Chili | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pacifique | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pacifique | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pacifique | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pacifique | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pacifique | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pacifique | [illegible] | [illegible] |
| Crédit foncier du Pacifique